Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Construire appentis au dessus d'une servitude réseaux

Par Nucolx

Bonjour,

J'ai un terrain à vendre mais sur ce terrain passe tous les réseaux (eaux, électricité, TAE et gaz).

La façade constructible du terrain est de 9 m.

Les réseaux passent environ à 3 mètre d'une des limites séparatives.

Je sais que je n'ai pas le droit de faire construire sur la servitude de réseaux puisque cela la rendrait inaccessible.

Ma question est donc la suivante :

En effectuant une déviation des réseaux (avec accord du propriétaire de la maison) pour les rapparocher à environ 1 m de la limite séparative, puis-je construire au desssus de ces futurs réseaux un appentis ?

Dans ce cas, sous l'appenti passera les réseaux, le fond dominant (la maison) aura donc toujours un accès en permanence à ses réseaux.

Qu'en pensez-vous ?

Bien cordialement

Par Nucolx

Correction : *J'ai un terrain à vendre mais sur ce terrain passe tous les réseaux (eaux, électricité, TAE et gaz) d'une maison située en lot arrière de ce terrain.*